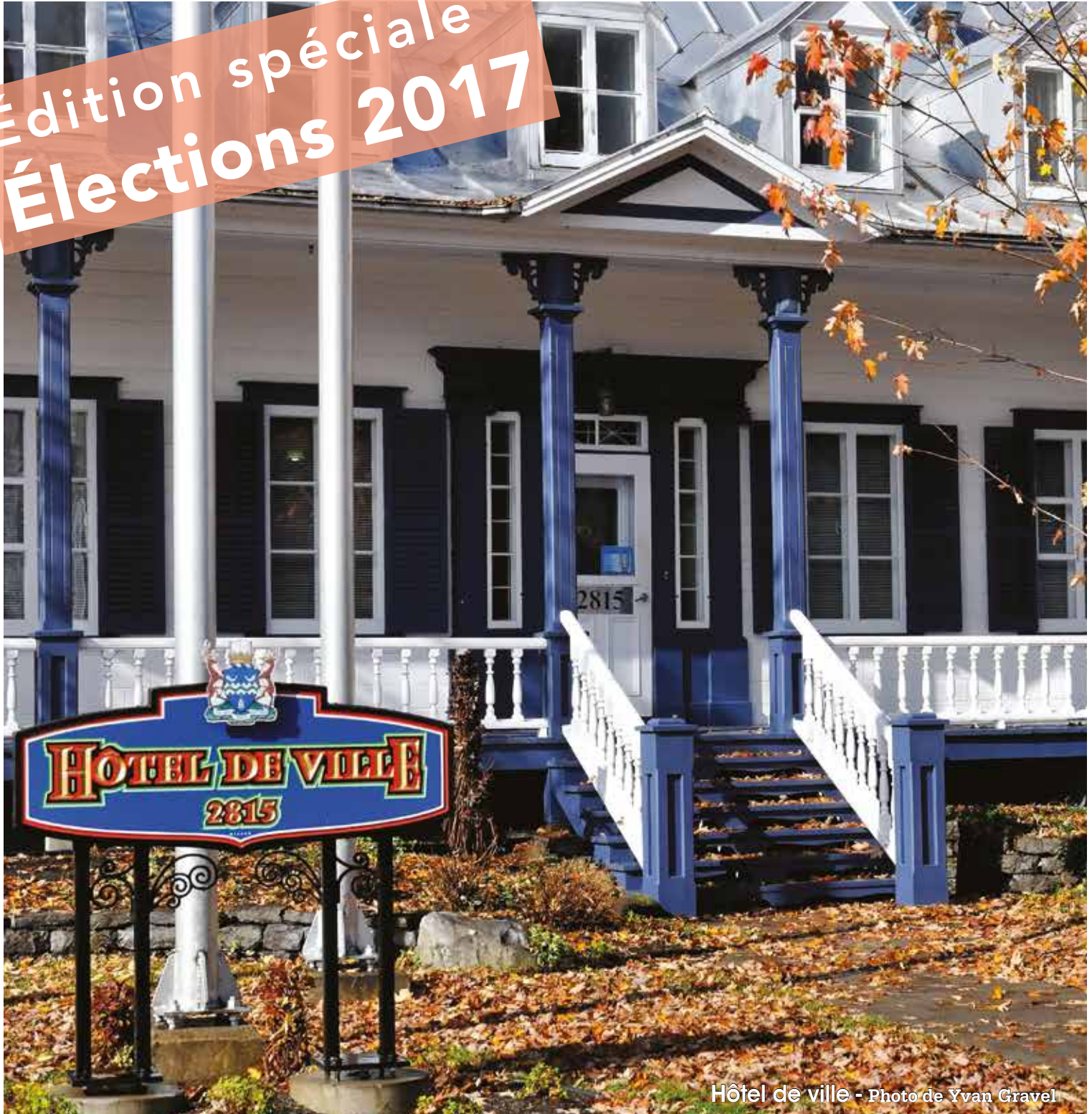


au fil de la

Boyer

www.la-boyer.com - Vol. 31 N° 08bis

Édition spéciale
Élections 2017



octobre 2017

La Boyer

Hôtel de ville - Photo de Yvan Gravel

Le 5 novembre, on vote C'est notre responsabilité !

Par Jean-Pierre Lamonde

Le 6 septembre dernier, le conseil municipal 2013-2017 tenait sa dernière assemblée ordinaire. On ne peut pas dire que le conseil s'est réuni devant des chaises vides au cours de son mandat. Les citoyens qui ont suivi les séances du conseil en y assistant ou en lisant les comptes-rendus dans La Boyer jugeront eux-mêmes du bilan et des résultats des centaines de décisions prises avec la ferme volonté d'améliorer le fonctionnement de la structure municipale et la vie des citoyens de Saint-Charles.

La Boyer a décidé de produire cette édition **Spécial élections 2017** afin de vous aider à préparer votre choix pour le jour du scrutin. Christian Proulx, que nous remercions, et moi avons rencontré tous les candidats tant à la mairie qu'aux postes de conseillers afin de vous permettre de mieux connaître ces personnes qui sollicitent votre vote pour orienter la gestion des affaires de la municipalité en pensant aux différents besoins qui sont les vôtres. Nous avons été agréablement surpris de la quantité et de la qualité des personnes qui

frappent actuellement à vos portes pour vous expliquer leur programme et retenir votre attention. Discutez avec elles et eux.

Le conseil 2013-2017 a mis beaucoup d'énergie afin de faciliter l'arrivée de nouveaux habitants et payeurs de taxes. On ne sera pas surpris que cette volonté soit encore assez répandue dans l'esprit des candidats rencontrés.

Partout en Bellechasse, on cherche des nouveaux arrivants, on veut même un troisième lien inter-rives pour en avoir davantage. Cependant, l'eau manque et l'usine d'épuration est sursaturée. Cela veut dire qu'il n'y aura pas de nouvelles autorisations de zonage tant que ces deux problèmes n'auront pas été résolus. De grosses dépenses en vue et des priorités à établir dans les projets.

Plusieurs candidats se promettent d'être vigilants sur les dépenses municipales et considèrent le compte de taxes trop élevé. Certains font des propositions que vous lirez dans les pages suivantes.

Il est fréquent que les élections municipales ne connaissent qu'un

faible taux de participation lors des scrutins. Pourtant, c'est la seule occasion où le citoyen peut décider des personnes qui dirigeront les affaires municipales en son nom. Autant donc s'en occuper avant.

Rappelons-nous que les Commissions scolaires ont failli disparaître sous prétexte que la démocratie ne s'exerçait pas vraiment. D'autre part, voyons les structures qui se regroupent actuellement.

Au 1^{er} janvier 2018, les trois Caisses Desjardins de Bellechasse ne deviendront qu'une seule Caisse. Aussi, les vingt fabriques de Bellechasse ne seront que deux au 1^{er} janvier 2018. Le jour est-il loin où les 20 municipalités de Bellechasse ne deviendront qu'une seule structure ? Une municipalité pour tout le territoire ! Il y a des gens quelque part ailleurs qu'ici qui pensent à tout ça. Ce jour-là, on réalisera ce qu'on perd.

À vous toutes et tous de faire votre choix et d'aller voter le 5 novembre. La démocratie, pour laquelle des peuples se battent, c'est un peu ça. Nourrissons-la pour qu'elle vive longtemps !

Au fil de *La Boyer*

2815-B, avenue Royale
Saint-Charles-de-Bellechasse
(Québec) G0R 2T0

Courriel journallaboyer@gmail.com

Site Web www.laboyer.com

Conseil d'administration

Président Jean-Pierre Lamonde,
vice-présidente Réjeanne Labrie,
secrétaire Gabriel Bélanger,
trésorière Maryse Prévost,
administratrice Jacinthe Ruel.

Équipe de production

Christian Proulx et Jean-Pierre Lamonde.

Abonnements Rollande Ruel 418 887-3787

Tarif des abonnements :

Canada 30 \$ par année.
États-Unis 45 \$ par année.

Publicité

journallaboyer@gmail.com

Réalisation graphique

Julien Fontaine 418 563-7146

Impression

Imprimerie P.-A. Morin, Saint-Anselme
Tirage : 1260 copies.

Photo page couverture

Crédit photo: Yvan Gravel

Toute reproduction complète ou partielle du contenu est strictement interdite à moins d'une autorisation écrite de l'auteur et de La Boyer.

La Société «Au fil de La Boyer» ne peut, en aucun cas, être tenue responsable des opinions ou déclarations exprimées par un collaborateur. Elle ne peut également être tenue responsable de préjudices découlant de la non-publication ou de la publication de tout article, document ou photographie.
(Article 31, Politique de production et de publication Au fil de La Boyer)



ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

La société sans but lucratif Au fil de La Boyer reçoit l'appui de :

Culture
et Communications

Québec



Municipalité de
Saint-Charles-de-Bellechasse

Où et quand voter

La période de mise en candidature est terminée depuis le 6 octobre. Au bas de cette page, on verra, district par district, le nom des personnes qui ont bien voulu se proposer pour occuper un des divers postes au conseil municipal.

Révision des listes électorales

Les électeurs qui désirent faire une demande de modification, de correction, d'inscription ou de radiation à la liste électorale peuvent le faire en se présentant devant la Commission de révision qui siègera au 25, avenue Commerciale à Saint-Charles, aux dates et heures suivantes:

Jeudi 19 octobre

de 10 h à 13 h, de 14 h 30 à 17 h 30, de 19 h à 22 h

Dimanche 22 octobre

de 10 h à 13 h, de 14 h 30 à 17 h 30

Jeudi 26 octobre

de 14 h 30 à 17 h 30

Qui peut s'adresser à la Commission?

Pour une demande d'inscription, de radiation ou de correction :

- l'électeur lui-même
- le conjoint, y compris le conjoint de fait
- un parent de l'électeur

- une personne qui cohabite avec l'électeur

Règle particulière : un électeur inscrit sur la liste électorale peut demander la radiation d'une personne inscrite dans la même section de vote que lui alors qu'elle n'aurait pas le droit de l'être.

Marche à suivre pour aller voter

Les électeurs voteront en même temps pour le poste de maire et pour le poste de conseiller, s'il y a un scrutin dans leur district électoral.

L'électeur doit mentionner son nom et son adresse au bureau de vote, de même que sa date de naissance, sur demande.

L'électeur doit en outre établir son identité en présentant sa carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, son permis de conduire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec, son passeport canadien, une carte d'identité des Forces

canadiennes ou un certificat de statut d'Indien.

Si l'électeur n'a pas l'un de ces documents, il sera dirigé vers la table d'identification.

3 MOMENTS POUR ALLER VOTER

Vote par anticipation

Les électeurs qui ne pensent pas pouvoir voter le cinq novembre peuvent se prévaloir de la possibilité de voter par anticipation. Il faut se présenter à l'École secondaire de Saint-Charles entre 12 h et 20 h le dimanche 29 octobre.

Scrutin officiel

Le jour du vote, soit le **dimanche 5 novembre**, les électeurs devront se présenter à l'École secondaire de Saint-Charles entre 10 h et 20 h.

Bureau de vote itinérant

Les électeurs habitant à la Résidence Charles Couillard pourront exercer leur droit de vote sur place durant une période qui leur sera communiquée après entente avec l'administration.

District	Postes à pourvoir	Nombre d'électeurs	Candidatures	À choisir au scrutin ou déjà élu par proclamation
1 à 6	Maire	2004	Martin Lacasse (Ind) Dominic Roy (Équ Roy)	À choisir au scrutin
1	Conseiller	346	Lynda Carrier (Ind) Carl Robichaud (Équ Roy)	À choisir au scrutin
2	Conseiller	332	Réjean Boutin (Ind)	Élu par proclamation
3	Conseiller	271	Alexandre Morin (Équ Roy)	Élu par proclamation
4	Conseiller	386	François Audet (Ind) Bruno Desrosiers (Équ Roy)	À choisir au scrutin
5	Conseiller	270	Majorie Asselin (Ind) Monika Bernard (Équ Roy)	À choisir au scrutin
6	Conseiller	399	Réjean Lemieux (Ind) Valérie Brancquart (Équ Roy)	A choisir au prochain scrutin



District 2 - **Réjean Boutin**

Rencontrer un producteur agricole un matin de beau temps et de grands travaux, c'est un défi et il ne faut pas lui gâcher sa journée, d'autant plus que son fils et collaborateur/partenaire à la ferme est en convalescence suite à une récente chute dans un silo. Sans oublier non plus qu'il n'a pas à faire campagne, ayant déjà été proclamé élu.

Réjean Boutin, conjoint de Johanne Asselin originaire de La Durantaye et très impliquée à la ferme, à finalement repris en 1986 l'entreprise familiale après une brève carrière comme mécanicien à la Coop. Il s'agit maintenant d'une exploitation d'envergure avec 150 bêtes dans les bâtiments.

Un problème qu'il vit comme ses voisins dans l'agriculture, c'est la difficulté de pouvoir trouver de l'aide à l'occasion. Les employés ne veulent pas souvent faire les grosses semaines que requiert l'exploitation, laquelle ne peut non plus payer les salaires du marché. Alors, il faut mettre les bouchées doubles, dit-il.

Il est heureux qu'à Saint-Charles, il y ait de la solidarité et de l'entraide. Il est en faveur d'amener de nouveaux résidents dans le milieu afin que le coût des services soit partagé entre le plus grand nombre.

Il souhaite que le climat au conseil municipal s'améliore et qu'on passe à autre chose, puisqu'il y a tant de choses à améliorer. M. Boutin est volontaire pour faire sa part, représenter le monde agricole et aider à l'avancement des différents dossiers au conseil.



District 3 - **Alexandre Morin**

Originaire de Beaumont, père de 2 garçons, il demeure à Saint-Charles depuis 2011. D'abord résident du rang Nord-Ouest, il a acquis, depuis 3 ans, une propriété sur la rue Fortin. Chargé de projet pour Métal Bernard à Saint-Lambert-de-Lauzon, il est aussi propriétaire du restaurant Eggsquis de Saint-Nicolas. M. Morin possède également une entreprise de vente de produits de chasse et pêche en ligne.

La raison principale de son implication en politique municipale est qu'il souhaite une gestion rigoureuse des finances publiques. M. Morin considère qu'il n'est pas normal que son compte de taxes soit plus élevé que celui de sa mère à Saint-Nicolas (Lévis) alors que l'évaluation de sa propriété est inférieure de 100 000 \$. Des taxes trop élevées entraînent, dans bien des cas, le départ de citoyens et empêchent aussi la venue de nouveaux résidents. Il souhaite contribuer à redonner à Saint-Charles plus de vitalité en mettant en place des mesures pour attirer de petites entreprises et de nouveaux résidents. Des congés de taxes ont déjà existé pour les nouveaux résidents, pourquoi les avoir abolis ?

Saint-Charles doit prendre tous les moyens pour informer et stimuler les communications et le réseautage en se servant du Web, des médias sociaux, La Boyer, info lettre, panneau afficheur, etc. Il doit également mettre à contribution les commerces, les entreprises et organismes communautaires pour rendre le milieu plus dynamique.

Une des difficultés qu'il identifie est le manque de main-d'œuvre pour les entreprises. La création au niveau municipal ou l'accès à une banque de données de personnes disponibles pour un emploi serait un atout. Un autre élément important est la question des loisirs. Il est possible d'offrir des loisirs diversifiés et attrayants, mais pas à n'importe quel prix. Il faut qu'ils répondent aux attentes des citoyens. Il faut consulter la population, c'est primordial. Mais bien des projets ne pourront se faire sans d'abord régler l'approvisionnement en eau et l'usine de traitement des eaux usées.



District 2 - **Dominic Roy**

Dominic Roy vient de terminer un mandat de quatre ans comme maire de Saint-Charles, après avoir rempli un mandat de conseiller de 2005 à 2009. Il a auparavant fait carrière dans le milieu scolaire, notamment dans divers postes de direction. C'est un homme d'énergie et qui brûle d'impatience devant la lenteur des processus bureaucratiques et autres. Ses engagements extérieurs se réduisent maintenant à siéger au conseil d'administration de Pro-Mutuel.

Il sollicite donc un autre mandat à la mairie, d'une part parce qu'il est disponible, et aussi parce qu'il veut continuer la mise en œuvre des projets qu'il n'a pu terminer ou encore amorcer. Il constate qu'il y a des besoins particuliers aux lacs et il souhaite voir comment y répondre. Il veut notamment œuvrer à la venue d'une résidence pour personnes âgées autonomes, sachant que Saint-Charles a perdu une vingtaine de retraités ces dernières années. Il veut aussi réaliser les travaux de réfection dans le rang Hêtrière ouest, refaire l'usine d'épuration des eaux et améliorer le débit de l'eau potable à Saint-Charles. La municipalité ne pourra poursuivre sa croissance tant que certains de ces problèmes n'auront pas été réglés, affirme-t-il. Sa vision de Saint-Charles pour la prochaine décennie est donc qu'on puisse garder ici nos gens vieillissants, augmenter la population, voir venir le troisième lien, qu'on ait de l'eau en abondance et qu'on puisse se développer normalement. Il veut améliorer les services, mais en consultant d'abord la population.

En matière de loisirs, il est fier des investissements réalisés à l'aréna, mais il sait qu'il y a encore beaucoup à faire. Il faut attendre les divers programmes de subvention, car ces travaux coûtent cher. M. Roy est en faveur de la venue d'un troisième lien entre les deux rives afin d'attirer de nouveaux résidents à Saint-Charles. Il est aussi en faveur d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de protéger et mettre en valeur l'architecture du village et son aménagement. Toutefois, il veut que ce ne soit pas un plan uniforme, mais qui respecte les caractéristiques des divers secteurs de la municipalité.



District 3 - **Martin Lacasse**

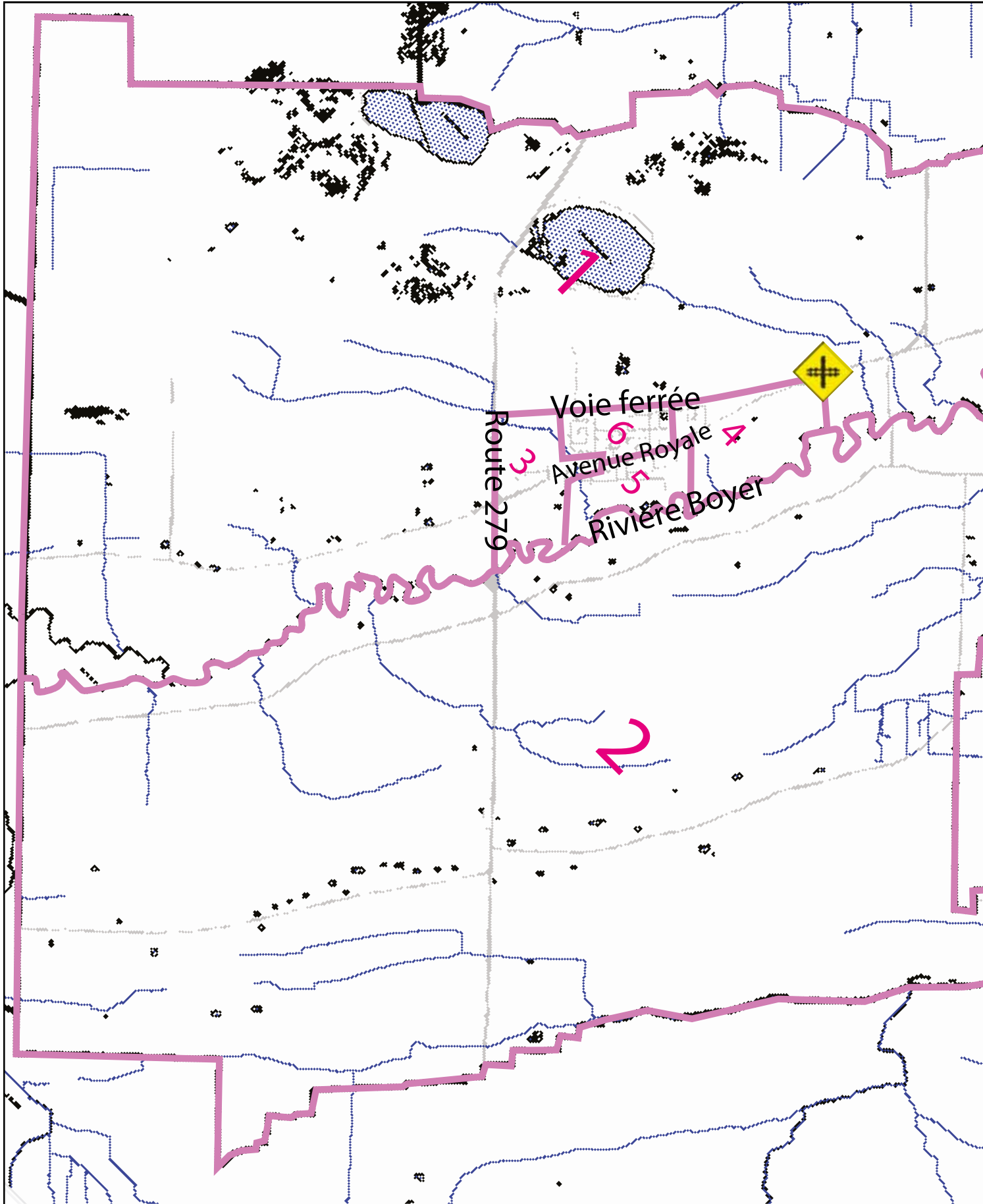
Né à Saint-Charles, Martin Lacasse, âgé de 58 ans, est père de 3 enfants et grand-père de 2 petites filles. Avec son épouse Ginette Bilodeau, ils ont exploité la ferme ancestrale de M. Albert Lacasse. Aujourd'hui semi-retraité, il épaulé toujours son fils Maxime qui a repris la gérance de l'entreprise.

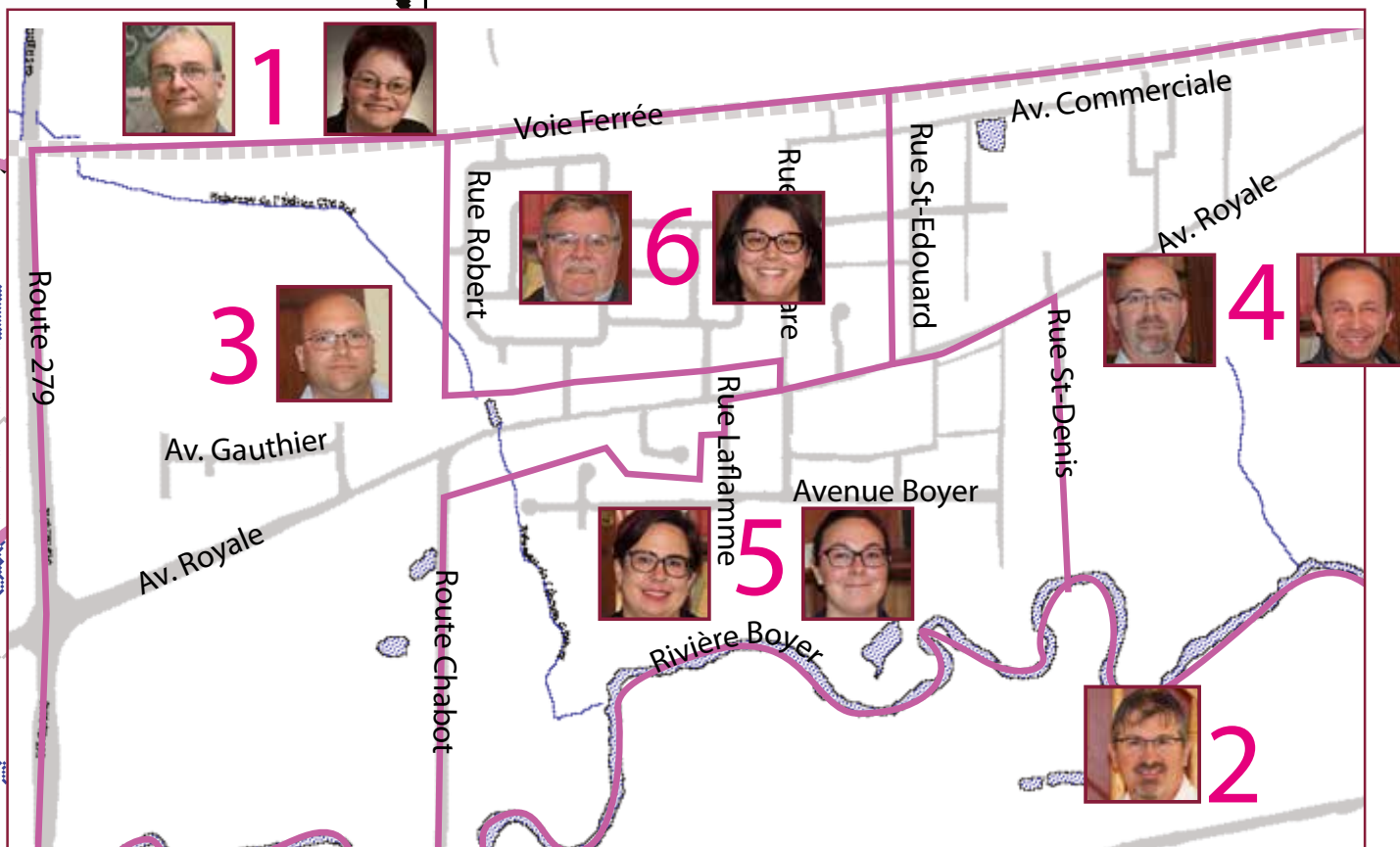
Impliqué dans sa communauté, il a siégé aux conseils d'établissements des écoles primaire et secondaire lorsque ses enfants fréquentaient ces établissements. Il a découvert la politique municipale en 1989 en assistant à sa première réunion du conseil de l'époque. Depuis, il n'a raté que 5 ou 6 rencontres en 28 ans. Conseiller depuis 12 ans, il a notamment œuvré au comité d'urbanisme, comme membre et ensuite à titre de président et au conseil d'administration de l'aréna durant 4 ans. Comme agriculteur engagé, il a été successivement administrateur de l'UPA pendant 8 ans et 2^e vice-président de cet organisme pour un mandat de 4 ans.

Il considère que Saint-Charles manque de vitalité et que la municipalité ne progresse pas comme elle le devrait. Voilà pourquoi il se présente comme candidat indépendant à la mairie. Il se dit ouvert à travailler avec tous les candidats (tes) que la population voudra bien élire, et ce dans un climat d'ouverture, de respect et d'harmonie.

Dans les 3 mois de son élection, il s'engage à mener une vaste consultation publique afin de connaître les aspirations de la population de Saint-Charles et d'orienter les préoccupations de la municipalité pour les 10 prochaines années. Il désire entre autres savoir ce que les gens attendent de la municipalité en matière de développement, d'environnement, de qualité du milieu de vie, de loisirs, etc.

Ses priorités vont d'abord à la mise en œuvre des dossiers de l'eau potable et du traitement des eaux usées sans lesquels toute expansion est compromise. Par la suite, il est primordial de créer un parc industriel afin d'y établir industries et commerces. Ces derniers amèneront à leur tour des employés qui pourront s'établir dans de nouvelles zones résidentielles.





Candidats élus par proclamation

District n°2
Réjean Boutin

District n°3
Alexandre Morin

Candidats à la mairie

Dominic Roy

Martin Lacasse

Candidats à choisir dans les districts

District n°1
Carl Robichaud
Lynda Carrier

District n°5
Majorie Asselin
Monika Bernard

District n°4
François Audet
Bruno Desrosiers

District n°6
Réjean Lemieux
Valérie Brancquart



Carl Robichaud

M. Robichaud fut pendant plus de 20 ans propriétaire, avec sa conjointe Chantal Élément, d'une ébénisterie commerciale près de Québec. Une vingtaine d'employés œuvraient au sein de cette entreprise. Toujours en quête de nouvelles connaissances, il a reçu suivi des formations en architecture, en construction et en réfrigération.

En 2003, c'est le coup de foudre pour Saint-Charles, ses grands espaces, sa nature, ses paysages. Il n'en fallait pas plus pour s'y établir avec toute la famille. Il se porta acquéreur de l'ancien « Jardin de Capri » pour en faire un centre d'ébénisterie. Plus tard, avec sa famille, il établira un commerce de pièces d'autos dans une partie du local de l'ancienne boucherie Marquis.

D'abord impliqué comme bénévole dans le projet de patinoire extérieure, il ne tarde pas à s'intéresser à la politique municipale. Élu conseiller en 2013, il a été président du comité d'urbanisme, membre bénévole du conseil d'administration du HLM, membre du comité d'embauche de la municipalité, et membre du comité des lacs depuis un an. Il est très fier de sa contribution en matière de réglementation municipale, particulièrement les modifications de zonage concernant les commerces. Il est très heureux des modifications apportées en cours de son mandat à l'administration municipale.

Des projets et des objectifs, il en a plein la tête : mettre en œuvre l'agrandissement de l'usine de traitement des eaux usées; poursuivre le projet en émergence d'une résidence pour personnes âgées autonomes; sécuriser nos rues et routes, particulièrement dans le village, en réduisant la vitesse; poursuivre les études sur l'avenir du lac; maintenir et améliorer la qualité de tous nos équipements de loisir y compris l'aréna; offrir des espaces de travail aux organismes communautaires.

Il souhaite consulter la population sur des projets majeurs. Il veut également collaborer étroitement avec le Parc riverain pour lequel il a des propositions concrètes à faire. M. Robichaud, s'il est élu, mettra en place, avec ses collègues, un plan d'implantation et d'intégration architectural. Ce PIIA permettra d'établir des règles claires d'évaluation des projets de rénovation et de construction selon des critères qualitatifs adaptés au milieu.



Lynda Carrier

M^{me} Carrier est professeure au Cégep Garneau en techniques de physiothérapie depuis 25 ans. Elle est établie avec son conjoint, M. Denis Perreault, dans le rang Nord-Ouest. Mère de 4 enfants, son implication sociale a débuté comme membre du Conseil d'administration du CPE Le Petit Poucet. Par la suite, elle est devenue membre du Conseil d'établissement de l'Étincelle et représentante auprès de la Commission scolaire.

Conseillère depuis 2009, elle a participé à l'élaboration de la première politique familiale municipale et aux démarches pour devenir « Municipalité amie des Aînés ». Son implication au comité des loisirs a mené à l'engagement d'une technicienne en loisirs. Elle a contribué à l'obtention de la subvention pour l'aménagement du Parc riverain. Elle a également collaboré à l'aménagement du Parc intergénérationnel près des écoles et en face de la Résidence Charles-Couillard. M^{me} Carrier a préparé un plan et participé aux négociations sur le partage des coûts d'utilisation des heures de glace par les municipalités environnantes, permettant ensuite la signature d'une entente qui rapporte annuellement environ 72 000 \$ à la municipalité.

Pour son 3^e mandat, elle considère très important qu'une nouvelle étude soit faite pour déterminer les mesures à prendre pour ralentir le dépérissement du Lac. La municipalité devra poursuivre son appui à l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud et au comité des amis du Parc riverain dans la lutte contre la berce du Caucase et autres plantes envahissantes. La recherche de nouvelles sources d'approvisionnement en eau potable est pour elle prioritaire. La mise en place de l'entente intermunicipale sur les incendies devrait faire l'objet d'une meilleure concertation entre le conseil et les pompiers.

Elle compte veiller à la poursuite de la programmation et de l'animation des loisirs. Il faut donc entretenir et améliorer nos infrastructures comme la mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna. Elle veut poursuivre, voire augmenter la collaboration avec les municipalités voisines et aussi avec la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour permettre l'utilisation du nouveau gymnase par les citoyens.



François Audet

François Audet habite Saint-Charles depuis 22 ans et il est le conjoint d'une enseignante de l'Étincelle avec qui il a eu trois enfants. Il travaille comme directeur des achats pour une entreprise de Lévis. François Audet est venu en politique municipale parce qu'il voulait s'impliquer localement. Il a fait deux mandats comme conseiller, et fut membre du comité d'urbanisme sous le premier mandat. Il sait ce qu'il veut et il a les idées claires.

Il dit ne pas venir en politique municipale pour régler des dossiers personnels, mais pour que ça bouge plus à Saint-Charles, que la municipalité s'épanouisse et soit vivante, que les gens aient le goût de s'impliquer et de participer à la vie du milieu. Nous avons beaucoup de possibilités : aréna, service des loisirs, terrain de soccer et de football, terrain de balle, terrains de tennis, patinoire extérieure, piscine municipale chauffée, un magnifique Parc riverain à la rivière Boyer, 4 parcs de secteurs, le Parc des générations, les écoles primaires et secondaires, un CPE...

Sa vision pour Saint-Charles : un maire rassembleur et non diviseur pour que tous aient le désir de s'impliquer et de s'approprier cette belle municipalité; la poursuite des efforts pour une solution durable à l'approvisionnement en eau potable; la poursuite du dossier de l'usine d'assainissement des eaux. Nous devons régler ces deux dossiers en priorité, dit-il, afin de pouvoir continuer le développement résidentiel. M. Audet est préoccupé par le dossier de l'environnement, car il faut penser aux générations futures.

M. Audet souhaite améliorer davantage la sécurité dans les rues. Il considère que la meilleure façon de réduire les coûts des infrastructures est de les entretenir régulièrement. Il faut poursuivre les développements domiciliaires et surtout doter Saint-Charles d'un parc industriel. M. Audet se dit fier du Parc riverain et de la bibliothèque, et il est surtout fier de voir tant de bénévoles améliorant la vie à Saint-Charles. Il faut les appuyer, reconnaître leur travail et leur expertise, affirme-t-il.

M. Audet dit vouloir travailler dans l'harmonie, le respect et l'écoute de tous.



Bruno Desrosiers

Originaire de Château-Richer, M. Desrosiers est établi à Saint-Charles depuis 25 ans. Il est peintre-carrossier pour le compte de Fix auto Lévis. Il épaulé régulièrement son épouse, France Bélanger, propriétaire du Buffet Louzon traiteur, dans de nombreuses tâches.

Bien que se disant novice en matière de politique municipale, il considère que des conseillers et un maire ne devraient pas faire plus de 2 mandats pour éviter toute forme de collusion ou corruption. M. Desrosiers se présente avant tout pour participer à l'élaboration d'un Plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Cette démarche permettra d'établir des règles claires pour un développement harmonieux et plus respectueux des citoyens en matière d'architecture, de construction et de rénovation. Cet exercice permettra à la municipalité et aux citoyens des économies substantielles, car il est toujours plus économique de bien faire les choses du premier coup.

Comme il déplore amèrement l'animosité qui règne actuellement lors des réunions du conseil, il veut contribuer, avec ses collègues, à rétablir un climat de confiance envers l'administration municipale et prendre part à un dialogue franc, honnête et respectueux avec tous les concitoyens.

D'autres éléments retiennent son attention, dont l'alimentation en eau et le traitement des eaux usées. Bien sûr, il est en faveur du développement des loisirs, d'une meilleure sécurité dans les rues par la réduction de la vitesse, du Parc riverain, d'un éventuel *skate parc*, de jets d'eau pour les enfants, mais tout ça ne pourra être réalisé qu'une fois les problèmes d'approvisionnement en eau et de l'agrandissement de l'usine de traitement résolus.

Mais au-delà de ça, un problème de taxation très élevé à Saint-Charles est un frein, selon lui, à la venue de nouveaux arrivants. Il pense qu'une meilleure planification à long terme devrait contribuer à résorber ce problème. En conséquence, il faudra trouver des manières pour inciter de nouvelles familles, commerces et industries à venir s'établir chez nous.

M. Desrosiers est prêt à représenter dignement ses concitoyens et à travailler dans l'intérêt fondamental de la collectivité.



Majorie Asselin

M^{me} Asselin est native de Lévis et a une formation de travailleuse sociale. Forte de ses 18 ans d'expérience, elle est directrice d'*Action jeunesse Côte-Sud*, un organisme sans but lucratif (OSBL) de justice alternative pour les jeunes contrevenants du district judiciaire de Montmagny, soit les MRC de Montmagny, L'Islet et Bellechasse. Elle s'occupe aussi de prévention dans les écoles.

À Saint-Charles depuis 8 ans, elle veut participer activement à l'essor et à l'évolution de la municipalité. « Il nous faut résoudre les conflits, panser nos blessures et aller de l'avant positivement ». Son objectif principal est que ses 2 filles et tous les résidents de Saint-Charles puissent grandir et se développer dans un milieu de vie agréable et harmonieux.

Lorsqu'elle analyse les résultats du recensement, elle constate que, de 2011 à 2016, la population de Saint-Charles a augmenté de 150 habitants. Les jeunes de 0 à 19 ans comptent maintenant pour 25 % de la population. L'âge médian est passé de 44,4 à 39 ans. Il faut donc que le conseil tienne compte de ces nouvelles données dans l'organisation des services.

L'élaboration d'un plan stratégique sur notre vision à long terme (5 à 10 ans) est absolument nécessaire à la prise de décisions éclairées. Pour y arriver, il faut établir un climat de confiance entre le conseil, les employés municipaux et la population. Il faut également mettre en œuvre des mécanismes de concertation avec la Commission scolaire, la Fabrique, les écoles et les organismes communautaires.

Toutes ces actions devraient permettre la réalisation d'activités de loisirs à la hauteur de nos moyens tout en favorisant de saines habitudes de vie. Une meilleure utilisation et une valorisation des infrastructures et du patrimoine bâti doivent être envisagées. L'implantation de mesures de sécurité et de prévention (auto, vélo, piétons, toxicomanie) est nécessaire. Un local pour les jeunes serait le bienvenu.

Nous avons un beau parc, mais il est sous-exploité. Nous avons intérêt à regarder ce qui se fait ailleurs, le parc Saint-Mathieu de Montmagny en est un bel exemple.



Monika Bernard

Une jeune femme originaire de Scott en Beauce, un lieu qui lui fait ressembler à Saint-Charles. Avec son conjoint et leurs trois fillettes, ils sont arrivés ici l'an dernier seulement et la voilà qui accepte de s'impliquer dans la chose municipale afin de faire sa part..

Monika Bernard a fait ses études en sciences de la comptabilité et elle travaille à Revenu Québec comme auditrice interne avec un groupe de personnes dont le mandat est d'assurer la qualité des processus dans l'organisation. Elle fait le nécessaire pour ne pas être gênée par le trafic en partant tôt le matin pour Sainte-Foy.

Madame Bernard se dit très redevable des nombreuses années passées avec les Cadets à Sainte-Marie qui lui ont appris l'implication sociale, le sens du leadership et de la responsabilité, valeurs qu'elle considère importantes, comme l'intérêt pour les autres qu'elle veut continuer de développer dans son nouveau milieu. Aussi, si elle est élue, elle compte bien s'impliquer dans les différents comités ou dossiers de la vie communautaire, et non seulement siéger à la table du conseil.

Madame Bernard trouve que le cœur du village est beau, mais qu'il manque de vie. Elle veut être à l'écoute des gens et de leurs besoins et cherche un projet pour relier les générations, jeunes et moins jeunes. Elle souhaiterait participer à la transmission des techniques artisanales, faire du parc Dion un lieu rassembleur et vivant, qu'on crée quelque part des jeux d'eau pour les enfants qui en ont bien besoin au cours de l'été. Elle s'implique dans le Marché de Noël, initiative qu'elle trouve heureuse et rassembleuse des diverses composantes du milieu..

À cause de sa formation, de ses qualités d'investigatrice, elle compte bien être attentive aux questions financières et budgétaires de la municipalité et contribuer à la maîtrise des dépenses. Il faut regarder dans tous les coins, estime-t-elle. Avant tout, il faut développer une vision à long terme du développement du milieu.



Réjean Lemieux

Originaire et résident de Saint-Charles depuis toujours, M. Lemieux a à cœur l'avenir de sa municipalité. Il a œuvré dans de nombreux domaines au sein de sa communauté tels que : les Chevaliers de Colomb, le club Richelieu, le journal communautaire, le Charolais champêtre, Bellechasse et pêche, pompier volontaire, directeur du HLM et j'en passe. Il a également participé activement à la mise sur pied de la Maison des jeunes, au sauvetage du couvent (devenu l'Étincelle) et au Parc riverain.

Conseiller municipal pendant 8 ans, il connaît bien les règles régissant les municipalités. À cette époque, il se faisait un devoir d'aller rencontrer individuellement chaque nouveau résident de son district et était disponible sur appel pour répondre à leurs demandes et besoins.

«Saint-Charles s'est affaibli par rapport aux municipalités voisines!» Aujourd'hui, dit-il, les gens s'établissent à Saint-Charles principalement en raison des écoles. Il se remémore les nombreux commerces disparus au fil des ans. M. Lemieux déplore également le conflit entre le maire et les pompiers. S'il est élu, il souhaite travailler activement au rétablissement du lien de confiance.

Toutefois, sa priorité va au projet d'approvisionnement en eau potable. En second lieu, l'augmentation de la capacité de l'usine de traitement des eaux usées, cet équipement ayant atteint son niveau de rendement maximal, deux projets absolument essentiels au développement de la municipalité.

Il est également primordial pour lui que la municipalité se dote d'un parc industriel digne de ce nom, au sud de la voie ferrée, au nord du développement résidentiel 279. Il est aussi très important de faciliter l'établissement de commerces le long de la 279.

Une fois élu, il se fera un devoir de faire modifier les façons de faire lors des réunions publiques du conseil. Il souhaite que les projets de règlement présentés soient décrits de manière plus compréhensible et non uniquement par des numéros codifiés. De plus, il proposera des changements aux règles régissant la période de questions afin de faciliter les échanges.



Valérie Brancquart

Valérie Brancquart habite Saint-Charles depuis 5 ans avec son conjoint et leurs trois fils. C'est une intervenante sociale travaillant en Bellechasse et Lévis pour le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS). Elle fait du bénévolat au CA d'un organisme de protection des animaux où elle peut mettre de l'avant des valeurs qui lui tiennent à cœur.

À Saint-Charles, elle se sent bien et a envie de s'impliquer dans le milieu qu'elle considère rempli de potentialités. Se définissant comme déjà politisée, elle s'est laissée intéresser à la politique par une amie de Lévis qui l'a influencée. Valérie Brancquart se présente comme une personne fortement intéressée par la culture du communautaire. Elle souhaite qu'on crée un *milieu facilitant* pour les nouveaux arrivants plutôt que de les ignorer dans leur nouveau quartier. Elle est préoccupée par la situation des jeunes et déplore qu'il n'y ait pas une Maison des jeunes à Saint-Charles. Elle souhaiterait créer un jardin communautaire où on mettrait à contribution les talents de toutes les générations, où anciennes et anciens pourraient enseigner aux plus jeunes leurs connaissances et partager leurs expériences. Une initiative qui devrait s'inscrire dans la continuité parce qu'elle affirme croire à la valeur des rencontres intergénérationnelles.

Il y a plein de choses à Saint-Charles, dit-elle, mais elles ne sont pas assez valorisées. À son avis, il y a un manque de réseautage pour les différentes initiatives, et il faudrait y remédier. Comment ? Par la création d'une infolettre, papier ou virtuelle, afin que le monde sache en temps réel toute l'offre d'activités qu'il y a à Saint-Charles. Elle veut inventer une façon 2.0 de faire les choses, parce que le monde évolue, les besoins aussi, et il est important d'être à leur écoute.

Valérie Brancquart nous renvoie enfin à un article du programme de son Équipe, à savoir doter Saint-Charles d'un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui sert, entre autres, à assurer la préservation et le développement d'une architecture et d'un aménagement du paysage de qualité et en harmonie avec la vocation du milieu.

Pharmaciennes-propriétaires
affiliées à

Proxim

Marie-Eve Genois et Manon Ruel

pharmaciennes dans l'âme



Votre temps est précieux ?

**FAITES PRÉPARER VOS ORDONNANCES À L'AVANCE
ET GAGNEZ DU TEMPS !**

Voici **3 façons** de renouveler vos ordonnances :

- Par téléphone au **418 887-3133**
- Avec l'**application mobile**
- En ligne au **www.proxisante.ca**

Vous pourrez consulter les ordonnances à votre dossier et effectuez vos demandes de renouvellement en ligne.

Renseignez-vous en pharmacie, pour plus d'information.

On est là pour vous !

Livraison gratuite • Ouvert 7 jours et 5 soirs

Pharmacie Manon Ruel et Marie-Eve Genois inc.

2604B, avenue Royale, St-Charles • 418 887-3133

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 21 h • Samedi : 9 h à 12 h • Dimanche : 10 h à 13 h

Les pharmaciens exerçant dans cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.